

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 24

Artikel: Onco lè dju dè cartès
Autor: C.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196945>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et prospère par l'union, la concorde de tous ses enfants.

« Suisses, nous sommes depuis des siècles », nous a dit M. Henri Mayor, « Suisses nous voulons rester... Tous les partis vaudois peuvent se tenir la main sur le terrain d'un fédéralisme intelligent... »

Et M. Ed. Secretan, l'auteur de la motion à la suite de laquelle le Grand Conseil décrète la célébration du centenaire, s'écriait en terminant son éloquente péroration : « Vaudois ! je vous invite à pousser avec moi un triple et puissant hourra pour le peuple de Berne, qu'il vive !

Outre ces paroles toutes vibrantes de fraternité helvétique, rappelons, en terminant, celles que quelques heures auparavant, M. le Conseiller d'Etat Ruchet prononçait sous les voûtes de notre antique cathédrale :

« L'enthousiasme avec lequel la population tout entière prend part à la fête anniversaire de notre indépendance, disait-il, prouve que les citoyens d'un même pays peuvent diverger d'opinions, dans bien des domaines, et cependant être unis de cœur pour célébrer le culte de la patrie. »

C'est sous l'impression de ces beaux souvenirs, Monsieur le Président et Messieurs, que votre Commission a l'honneur de vous proposer l'adoption du préavis municipal. Elle se plaît à espérer que cette décision sera prise à l'unanimité du Conseil.

Petites filles.

Il nous tombe sous la main un ancien numéro du journal *La France*, dans lequel nous lisons, sous le titre de « La toilette de bébé », une intéressante chronique, signée *Parisis*.

Cette chronique est encore toute d'actualité. Jugez plutôt; en voici quelques extraits :

« Vous est-il arrivé parfois d'entrer, en quête d'un peu d'ombre, au jardin des Tuilleries ? A l'heure de la musique, lorsque les jeunes mamans y viennent faire cercle autour des vieux marronniers, leur livre ou leur broderie à la main ; c'est comme une ruche bourdonnante de babies blanches et roses. Et c'est un adorable spectacle que celui de ces ébats enfantins où les sexes se confondent dans la fièvre innocente du plaisir. Comme cette joie des petits vous repose des querelles des grands !

« Il n'y a plus d'enfants ! a dit un philosophe morose. Ce philosophe n'a jamais passé par les Tuilleries, à l'heure de la musique. Il y a des enfants encore, grâce à Dieu. Tout au plus pourrait-on dire qu'il n'y a plus de petites filles.

« Non, la petite fille que nous avons connue, avec laquelle nous avons joué, qui se roulait avec nous dans le sable, sans souci de sa collerette chiffonnée ou de ses jupons fripés, cette petite fille est un mythe. J'ai beau la chercher, je ne la trouve pas. Je trouve en revanche des demoiselles hautes comme ça, qui portent merveilleusement des toilettes merveilleuses, qui se dandinent avec un aplomb superbe et saluent en minaudant ; des élégantes au biberon, qui, d'un geste gracieux rabattent ou font bouffer leurs jupes, — mais des fillettes, bernique !

« C'est à peine s'il s'en détache une comme on les voudrait toutes de cet essaim de jolies poupées vivantes, sur lesquelles les mamans essaient les modes, à peu près comme les demoiselles de province essaient sur des mannequins les patrons coloriés qu'expédient les albums de toilette.

« Peut-on exercer trop tôt les femmes à cet art supérieur de s'habiller qui sera la grande affaire de leur vie ? Certes, non. Aussi marchent-elles à peine que déjà la mode les harponne et décide de quelle façon il les faudra parer, pomponner, attifer. Cela varie selon l'âge. A sept ans, ce n'est plus la même chose qu'à six, oh ! plus du tout.

« Il y a des magasins de « spécialités pour enfants » qui gagnent gros. Petites robes, petits jupons, petits bijoux, on y vend quantité de petites choses qui coûtent les yeux de la tête.

« Que les marchands aient de ces imaginations pour faire leur pelote, cela se conçoit. Que les

mamans aillent vider nos poches chez ces industriels, c'est moins concevable.

« Un monsieur, fort riche — heureusement pour lui — me disait un jour :

— Imaginez-vous que la toilette de ma fille me coûte presque aussi cher que celle de ma femme.

— Et quel âge a-t-elle, mademoiselle votre fille ?

— Elle a huit ans.

« Cette demoiselle si coûteuse n'est pas une exception. Si le papa se fâchait tout rouge, au lieu de rire, la maman lui répondrait.

— Je fais comme les autres !

— Qu'aurait-il à dire ? C'est là un de ces arguments sans réplique qui ferment la bouche aux épilogues.

« Et puis, peut-on faire jamais assez de sacrifices pour savourer l'exquise jouissance d'entendre dire autour de soi :

« Il faut avouer que Mme X. est bien heureuse ! Sa fille, qui vient d'avoir cinq ans, portait hier, avec une grâce sans pareille, un chapeau délicieux. Cette enfant donne les plus belles espérances !

« Je sais, d'autre part, des femmes qui, réellement simples et modestes, font pour leurs « chères mignonnes » de véritables extravagances. Il semble que ce soit une manière de se venger de leur modestie, de se retrapper de leur simplicité.

— Ah ! disent-elles avec conviction, les hommes ne savent pas ce qu'est l'amour-propre d'une petite fille ! Jamais celui de la mienne ne sera froissé !

« On devine les exigences d'une gamine, futée, délinquante, plus fine que l'ambre, devant laquelle on tient de pareils raisonnements. Mais bast ! surexciter sa vanité naissante, encourager ses instincts de coquetterie, lui donner le goût du luxe, l'habitude et le besoin de la parure, est-ce que cela tire à conséquence ? Si, par exemple, la gourmande demandait un fruit vert, on le lui refusera tout net ; les fruits verts, ça gâte l'estomac.

« Et plus tard les mères se plaignent, ils ne veulent pas continuer les errements maternels ; ceux qui le voudraient n'en ont plus les moyens. Et les mères, qui ont des « demoiselles » de vingt ans et plus à marier, deviennent inquiètes en voyant fuir les épouseurs. »

« Eh bien, mamans, qui vous plaignez de ne pouvoir marier vos filles, reconnaissiez-le, il y a un peu de votre faute. Si le goût des toilettes luxueuses et extravagantes doit, un jour ou l'autre, s'emparer de vos filles, que ce ne soit au moins pas grâce à votre complicité.

Les sacs d'écus. — On raconte l'anecdote suivante, tirée des archives de M. de Bismarck. Elle a trait au paiement des 5 milliards d'indemnité, à l'Allemagne, après la guerre 1870-1871. Cette opération énorme faillit être compromise par un simple détail matériel dont on ne s'était guère douté.

A la fin de 1871, Jules Favre et le ministre des finances Pouyer-Quertier arrivèrent à Versailles et annoncèrent à Bismarck que la France ne pouvait remplir ses engagements concernant le mode de paiement, faute de sacs de toile. « L'argent est prêt, déclarèrent-ils, mais nous ne pouvons l'envoyer que non emballé.

— Je vous ferai fournir de la toile, répondit Bismarck, et il donna ordre, à Berlin, d'envoyer par express de la toile à sac. — C'est parfait, dit Pouyer-Quertier, mais ce n'est pas tout ; la Banque de France compte, conformément à la loi, 75 centimes pour chaque sac qu'elle expédie. Comment faire ?

« Nous payerons les 75 centimes par sac », décida Bismarck.

Lorsque le dernier sac d'argent arriva à Berlin, il était accompagné d'une note de 23 500 fr. pour les sacs.

La cour des comptes fit la grimace, mais Bismarck intervint, et la note fut payée.

Comme il n'y avait pas moyen de compter le contenu des sacs — il aurait fallu pour cela un personnel supplémentaire énorme — on les vérifia au poids. Lorsque la liquidation fut terminée, on constata qu'il n'y avait pas manqué un franc.

Par contre, on découvrit parmi les monceaux

de billets de banque un faux billet de cent thalers. « Je n'en veux pas de ce chef à la Banque de France, dit Bismarck, d'autant que le billet est admirablement contrefait ; je le range donc pour les archives. »

Le billet s'y trouve toujours ; il offre une particularité amusante : à la place où sur les billets authentiques se trouve l'article de loi concernant les pénalités qui frappent les contre-fauteurs, le graveur parisien avait gravé ces mots : « La République française paye dix millions à celui qui livrera Guillaume ou Bismarck aux autorités de Paris. »

Oncos le dju dè cartès

Y'a decango houit dzo, vo z'è racontà coumeint on étaï einfaratà ora aprèz le cartès et vo z'è de assebin cein qu'on valet avai repondù à son père que l'ai reprodzivè dè dju dè la mounia.

Mâ, cein que n'é pas zu lezi dè vo derè, c'est que la pe grant'eimpertia dào teimps, quand vo fèdè son binocle avoué on ami, sè trâovè adé pé la pinta dè ellio gaillà que sè creyont ein savai mè què vo po djuï et que vignont sé branquà drâi derrâi vo, soi-disant po vo bailli on coup dè man, àobin dâi consets, et que sont adé à vo derè, ein guegnieint voutron dju : « Met stasse ! Eh ! tsancro dè tadié, porquiet n'as-to pas djuï la dame ! Baillé-là lo sa dè carreau ! » Àobin oquie dinse.

Et sont que à vo z'eimbétâ tant que poivont du lo coumeincement tenujia la fin, que cein vo grâvè dè djuï bin adrai et que dâi iadzo cein vo z'einradzè tant que vo tsampâ le cartès su la trablia et que vo vo couilli dào cabaret.

Et bin, ne vo fiadès pas tant à ellio z'estaffié dinse, kâ lo pe soveint l'est dâi lurons que sè crâyont dâi tot fins po djuï et que ne sâvont papi bin adrai copâ, brassa le cartès et ni pi marquâ lès cotsès, et se ne djuïont pas, c'est que l'ont poâirè dè paidre et payi tot solet on demi-litro.

Piquelon et Raclet étiont dâi lulus dinse ; la demeindez la vêprâ, l'étiont adé fourra pè la Crâi-Fedérâla à quegnai cliâo que djuivant et à eimbétâ lè dzeins avoué lão tsanca dè moudâ à bailli dâi consets.

Onna nè que lo greffie fasai on binocle avoué l'inspettu dâo bétat, Piquelon, que cein démedizivè dè vâire djuï, va sè branquâ derrâi lo greffie, et Raclet, que ne poivè pas tenu non plie, va sè fourrâ drâi derrâi l'inspettu et lè vouaïque à menâ lão mor tandi que djuivant.

A la fin dâi fins, lo Greffie, que cé commerço eimbétavè, fâ à l'inspettu on signo avoué la pi pè dezo la trablia et dese à Piquelon :

— T'einlevine, y'è àobliâ d'è férè 'na coumekhon ào régent que passé ora quie dévant, djuï-vai 'na menuta por mé, se tè plié !

— A voutron servigo, fâ l'autro.

Et lo greffie bailli son dju à Piquelon et ye sou dò la pinta po soi-disant férè sa coumekhon ào régent.

Onna petita vouarba après, l'inspettu, qu'a-vai comprâi porquier on l'avai bussâ avoué lo pi, fâ assebin à Raclet :

— Aïe, atteinds-te vai, mé faut vito allâ à ne n'eindrâi io nion pao allâ por mé; tint me vai on momeint mon dju, Raclet.

— Bailli pi, fâ stusse.

Et l'inspettu soô pè la porta dè derrâi dâo cabaret.

Ma fâ, cinq menutès sè passont, pu dix, pu veingt et lè dou z'estaffié djuïvant adé et coumeint djuï, bailli la sâi et que n'aviont peren dein lão demi-litro, l'ein font rapportâ on autre, pu on troisième et sè desiont que l'inspettu et lo greffie avoint bon moian dè payi lo commerço pisque djuïvant por leu; mà lo relodzo avancivè et ne veyant rabordâ ni l'on

ni l'autre et se démandavant io dão dianstro l'aviont passâ.

— Sédès-vo io sont? se font lè dou gaillâ à la carbatière.

— Lo gressié et l'inspetteu?

— Oï, que djuivant ice, à ellia pliaice, n'y a pas 'na demi-hâoré.

— Oh! sont pas bin lien, sont ti dou ào païlo d'amont que djuizont ào binocle!

Vo z'arâi faillu vairé lè ge qu'ont fê lè dou lulus; ye sacrameintâvont que dâi sorciers après lo greffié et l'inspetteu, et ma fai cein étai bin lão dan, kâ l'ariont du on pou sè sovi en dè la moralâ dè la fablia: Lo tserrotton et la motse!

C. T.

Le branle-bas de combat à bord d'un navire espagnol.

Le Supplément du *Petit Parisien* décrivait dernièrement comme suit ce qui se passe à bord d'un navire espagnol, lorsqu'il se prépare au combat :

Sur l'ordre donné par le commandant, les tambours et les clairons ont fait le tour du pont en battant et en sonnant le rappel. Aussitôt, le navire ressemble à une fourmilière. Les officiers, sous-officiers et marins se rendent immédiatement à l'endroit désigné d'avance ; les soutes à munitions et à projectiles sont ouvertes et les passages pour l'approvisionnement des canons organisés ; les pièces sont chargées. En un mot tous les préparatifs pour l'action sont faits, chacun est prêt au combat.

Quand le branle-bas a été ordonné, l'officier de quart remet ce service à celui de ses collègues qui est spécialement chargé de la manœuvre et qui, pendant la bataille, se tient à côté du commandant, ce dernier étant sur la passerelle, d'où il domine le navire et où il est entouré de porte-voix pour adresser ses ordres dans les diverses parties du bâtiment.

L'officier affecté au canonnage prend la direction de l'artillerie, celui de la compagnie de débarquement se met à la tête des fusiliers, et celui des signaux veille à la tête des timoniers.

Le commissaire du bord dirige, à fond de cale, le passage des munitions, tandis que les médecins, dans les profondeurs des entrepôts, préparent les tables d'opérations et s'assurent que le transport des blessés est organisé.

Enfin, le commandant en second se place d'ordinaire sur le gaillard d'avant, à moins qu'une raison ne l'appelle ailleurs ; en cas d'abordage, c'est lui qui a la mission de sauter à bord du navire ennemi avec les abordeurs. »

Messieurs les gourmands seront fort désagréablement surpris, en apprenant la décision que viennent de prendre les sociétés allemandes pour la protection des animaux. On sait que pour obtenir des foies gras, on gave de maïs ou de nouilles de pauvres oies. Ce gavage est une opération absolument brutale qui consiste à introduire dans le bec et l'œsophage des volailles, plus d'aliment que leur estomac n'en peut supporter sans dommage. Une hypertrophie du foie est le résultat voulu de ce régime extra-substantiel ; et c'est ce foie développé autre mesure dont se régulent nos gourmets.

Mais un tel régime n'est autre qu'un vrai supplice imposé à ces pauvres palmipèdes ; aussi le cœur des Teutons amis des bêtes s'est-il révolté. Dans un congrès tenu à Hambourg, ils ont décidé d'adresser au Reichstag une pétition demandant l'interdiction légale du gavage des oies.

Mgr Tanoux, qui vient d'être nommé évêque de la Martinique et qui sera prochainement sacré à Marseille, est un Provençal de beaucoup d'esprit, lecteur passionné des œuvres félibréennes, un peu félibre lui-même. Après avoir longtemps couru le monde, comme missionnaire, il était, depuis quelques années, recteur de l'église française de Madrid.

A son arrivée dans cette ville, l'ambassadeur de France le convia à un grand dîner et crut devoir l'avertir de ce qu'il allait voir, afin qu'il n'en soit pas trop surpris. « Ce brave homme de prêtre, pensait-il, n'est, sans doute, pas encore allé dans le *monde*, et il serait effarouché s'il n'était pas prévenu. »

— Monsieur le recteur, lui dit-il alors, lorsqu'elles vont en soirée les dames ont l'habitude de se décolletter ; vous serez assis à table entre deux qui, pour sûr, seront moins modestement vêtues que celles que vous voyez à la sainte table de l'église. N'y faites pas attention et n'en soyez pas offensés... c'est la mode !

— Monsieur l'ambassadeur, répondit le prêtre, avec sa bonhomie et souriant malicieusement, soyez sans crainte, je ne m'effraierai pas... J'ai été si longtemps missionnaire chez les sauvages !

Le mémoire d'un dentiste. — Un dentiste avait placé un atelier dans la bouche d'un évêque, et il était grandement sensible à l'honneur que lui avait fait ce prélat en recouvrant à ses services. Mais, comme pour bien d'autres, l'honneur n'est pas tout pour un dentiste ; il désirait aussi être payé. Une seule chose l'embarrassait, c'était la forme à donner à sa note d'honoraires pour qu'elle fut suffisamment respectueuse et digne d'un client aussi distingué. Enfin il se décida pour cette formule qui lui parut être le comble de l'élegance et de la politesse :

Pour avoir réparé le palais épiscopal fr. 2500.

Problème.

Le 31 décembre dernier, à minuit, deux amis se rencontrèrent chez M. Dégallier, horloger, place St-François, et réglèrent leurs montres sur le meilleur chronomètre du magasin, Stengéant, sur l'honneur, à ne pas les toucher pendant une année, sauf pour les remonter. Huit jours après, par hasard, ils se rencontrèrent de nouveau chez M. Dégallier, et ils constatèrent, après un petit calcul, que l'une des montres avait avancé de $1\frac{1}{2}$ minute par jour, tandis que l'autre avait retardé de $1\frac{1}{2}$ minute pendant le même temps.

On demande à quelle époque et à quelle heure les deux montres seront de nouveau d'accord, et quelle heure elles indiqueront.

A propos de bottes, tel est le titre du problème posé dans notre numéro de samedi dernier. Aucune réponse juste sur la valeur perdue par le cordonnier. Le calcul est néanmoins des plus simples. Le voici :

D'un côté, il perd la valeur des bottes vendues, Fr. 30

De l'autre, il doit restituer la valeur du billet faux » 50

Total Fr. 80

Mais de ce total il faut déduire les trente francs qui lui restent sur l'échange du billet Fr. 30

Il perd donc Fr. 50

En résumé, il perd la valeur des bottes plus vingt francs qu'il a dû prendre dans sa caisse pour parfaire la valeur du billet faux.

OPÉRA. — Jeudi, pour la clôture, on a donné les *Dragons de Villars*, ce charmant opéra de Maillard, qui ne se sent pas de son âge. Nos artistes en ont donné une bonne interprétation. Mlle Cécile Ketten a trouvé dans Rose Fritquet un de ses meilleurs rôles, où la comédienne s'est montrée aussi

parfaite que la chanteuse. M. Dubuisson a joué Thibaud avec beaucoup de verve et de fantaisie. M. Huguet faisait un beau Bellamy. Les chœurs ont bien marché, notamment au dernier acte.

Voilà donc une saison qui finit très bien et laisse de bons souvenirs. Le Comité mérite la reconnaissance de tous les amis du théâtre, et nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

Boutades.

Dans un salon, deux jeunes filles, l'une de treize et l'autre de quatorze ans, causaient bas, bien bas, et avaient l'air de s'intéresser très près à ce qu'elles disaient.

Tout à coup, l'une d'elles se retourne craintement et dit à l'autre :

— Oh! la, la!... il y a là une dame qui nous a peut-être entendues!

— Tu crois, dit l'autre en regardant la dame ; oh! non! Et puis du reste, tranquillise-toi, ma chère amie, elle peut entendre ça sans danger... elle est mariée.

Mot touchant d'un mari qu'on éveille au milieu de la nuit pour lui apprendre la mort de sa femme.

— Laissez-moi dormir, dit-il, je souffrirai déjà assez demain quand je me réveillerai.

L'instituteur d'un village du canton recevait, l'autre jour, de la mère d'un de ses élèves, le billet ci-dessous :

« Monsieur l'instituteur,

» Auriez-vous la bonté de donner congé à mon garçon, pour cette matinée, son père en a besoin pour lui aider à déménager, il change d'écurie. »

— Voilà six fois que je vous rencontre, disait une impitoyable créancière à un jeune bohème, et vous ne me parlez jamais de l'argent que vous me devez.

— Ah! madame, répond le bohème avec galanterie, quand je vous vois, j'oublie tout.

Un monsieur très comme il faut est en train de diner au restaurant. Le garçon qui le sert, de mauvais humeur ce jour-là, a des mouvements brusques, des manières brutales, déplaisantes pour un homme bien élevé, ce qui est le cas du monsieur.

Le monsieur avec douceur :

— Garçon, je vous en prie, moins de tapage.

Et le garçon de tout bousculer en bougonnant avec insolence.

Le monsieur avec calme et d'une manière finement polie : « Vous avez bien tort, allez, mon ami, de me traiter ainsi... Qui sait ce que l'avenir vous réserve... peut-être qu'un jour, vous aussi, vous serez consommateur. »

Un jeune médecin avait été chargé par la municipalité de constater les décès. Il arrive, très ému, dans la première maison qui lui avait été désignée, et, saluant la personne qui était venue lui ouvrir la porte :

— Mille pardons... Pourrais-je voir un instant le défunt... sans le déranger ?

L. MONNET.

Magasins populaires de Max Wirth	Cotonne p. tabliers et robes, à 55 c. p.m. Cretonne forte et Indienne, à 45 c. p.m. Batistes et étoffes à jour, à 60 c. p.m. Brillant Grenad' et Zéphirs, à 80 c. p.m. Reps, Crêpes, Catelines, Plissés 80 c. p.m. Satins, impr. damassés et unis 75 c. p.m. Etoffes p. habill. de garçons, à 90 c. p.m.
Zürich	■ Immense choix. Prix recommandé excessivement bon marché.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, rue Pépinet, 3.

Papier spécial pour dessécher les fleurs.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.